

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### IAMGOLD RECOUPE DE LA MINÉRALISATION LATÉRALEMENT À MONSTER LAKE, AU QUÉBEC, ET ANNONCE LES RÉSULTATS DU PROGRAMME D'EXPLORATION DE 2020

**Toronto (Ontario), le 13 août 2020 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats d'analyse de son programme de forage d'hiver 2020 réalisé à son projet en coentreprise Monster Lake (IAMGOLD Corporation : 75 % par TomaGold Corporation<sup>1</sup> : 25 %), situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société présente les résultats d'analyse finaux de 6 forages, totalisant 2 991 mètres réalisés dans le cadre du programme d'exploration de 2020.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants (une carte en plan et une coupe longitudinale des trous de forage sont jointes à ce communiqué de presse) :

#### **Système de la zone de cisaillement Annie :**

- **Trou de forage ML-20-253 : 3,8 mètres d'une teneur de 16,9 g Au/t ;**
  - Incluant : 1,03 mètre d'une teneur de 7,36 g Au/t ;
  - Incluant : 0,80 mètre d'une teneur de 66,50 g Au/t ;
- **Trou de forage ML-20-255 : 4,0 mètres d'une teneur de 1,89 g Au/t ;**

#### **Zone de cisaillement Big Mama :**

- **Trou de forage ML-20-251 : 2,82 mètres d'une teneur de 5,63 g Au/t ;**

#### **Zone de cisaillement principale :**

- **Trou de forage ML-20-252 : 12,3 mètres d'une teneur de 2,09 g Au/t ;**

Le projet de coentreprise Monster Lake (sur une base à 100 %) comporte 1 109 700 tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 12,14 grammes d'or par tonne représentant 433 300 onces d'or contenu d'après un scénario d'exploitation minière souterraine (voir les communiqués de presse en date du 28 mars 2018 et du 18 février 2020), préparé conformément à la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 »), Information concernant les projets miniers.

Le programme de forage de 2020 visait à tester latéralement les secteurs prioritaires du principal corridor structural de Monster Lake qui abrite la zone 325-Mégane pour y découvrir des zones supplémentaires de minéralisation pouvant possiblement augmenter les ressources minérales totales sur la propriété. Le forage cherchait à tester la zone de cisaillement Annie se prolongeant latéralement au nord-est de la zone 325-Mégane afin de tenter d'étendre la minéralisation recoupée en 2019. Le programme a été réalisé en deux phases en raison de la suspension des activités en mars 2020 conformément aux directives du gouvernement du Québec pour lutter contre la COVID-19. Par la suite, le programme a repris et s'est achevé en juin 2020.

<sup>1</sup> Les partenaires de la coentreprise comprennent TomaGold Corporation (« TomaGold ») qui détient 22,5 % et Quinto Resources Inc. qui détient 2,5 %.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « Le programme de forage continue de recouper les zones de cisaillement visées et de donner des résultats positifs dans le secteur Annie. Notre meilleure compréhension du contexte structural complexe a mis en évidence plusieurs zones de cisaillement distinctes parallèles encaissant de la minéralisation et adjacentes au principal corridor structural connu. Ces résultats démontrent le potentiel de découvrir d'autres lentilles minéralisées le long du corridor structural de Monster Lake. »

### **Prochaines étapes**

Ces résultats de forage seront intégrés aux modèles structuraux et aux modèles du gisement, et seront utilisés pour orienter les prochains programmes de forage. Les activités sur le terrain en cours cet été comprennent des levés géologiques et géochimiques. Les études structurales se poursuivent pour appuyer les cibles d'exploration.

### **À propos du projet Monster Lake**

Le projet Monster Lake, situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau au Québec, est constitué de roches volcaniques archéennes de la formation Obatogamau qui sont traversées d'un important corridor de déformation et de structures minéralisées contenant de l'or. L'exploration à ce jour a permis de retracer ce système structural de zones de cisaillement sur une distance d'au moins 4 kilomètres latéralement, le long duquel plusieurs indices aurifères ont été découverts et une ressource minérale a été délimitée à la zone 325-Mégane.

Le projet Monster Lake est détenu en vertu d'une convention de coentreprise avec TomaGold. La Société détient une participation indivise de 75 % dans le projet après avoir rempli ses engagements dans le cadre de la deuxième option de participation supplémentaire à la fin de 2019. Advenant une décision de la coentreprise de mettre en valeur le projet ou de déclarer la production commerciale, TomaGold aurait droit à un paiement supplémentaire de 1 million \$ CA.

### **Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité**

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la NI 43-101, Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la NI 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné ceux-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD, qui comprend des personnes qualifiées ayant recours à des protocoles stricts conformes à la NI 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la

pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications à des facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » du plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire qui possède trois mines sur trois continents, notamment la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Westwood au Canada. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de mise en valeur Côté Gold au Canada, le projet de mise en valeur Boto au Sénégal, ainsi que des projets d'exploration primaire et à proximité des mines situés dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord. Le 21 juillet 2020, la Société, de concert avec son partenaire en coentreprise, Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., a annoncé la décision de procéder à la construction du projet Côté Gold.

IAMGOLD est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable en observant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Elle emploie environ 5 000 personnes. L'engagement d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident se retrouve dans tous les aspects de ses activités. IAMGOLD fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI.

Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (symbole « IMG ») et de la Bourse de New York (symbole « IAG »).

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

**Philip Rabenok**, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 [info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

#### Veillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) et sur le site web de Newsfile à [www.newsfilecorp.com](http://www.newsfilecorp.com). Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

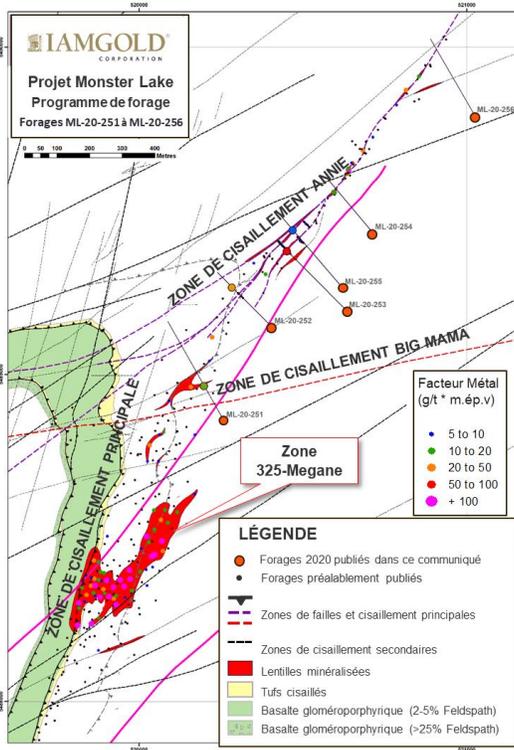
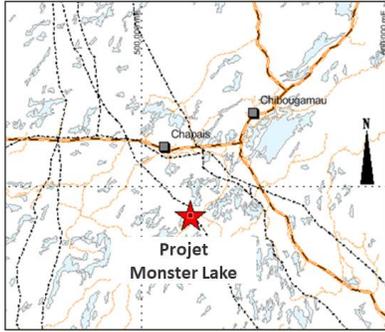
The English version of this press release is available at [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com).

Tableau 1 Résultats de forage du projet Monster Lake - Programme de forage 2020																	
Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie <sup>(2)</sup>	Au <sup>(1) (3)</sup>	NOTE					
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation										(°)	(°)	(m)	(m)	(m)
ML-20-251	520260	5488855	373	325	-50	549,0	238,88	241,70	<b>2,82</b>	<b>1,81</b>	<b>5,63</b>	Zone de cisaillement Big Mama					
							326,00	327,00	1,00	0,57	3,50	Zone de cisaillement Monster Lake					
ML-20-252	520405	5489142	373	315	-60	498,0	235,25	236,00	0,75	0,57	4,84	Annie - Zone de cis. secondaire (02)					
							275,45	276,90	1,45	1,11	2,69	Annie - Zone de cis. secondaire (02)					
							341,70	354,00	<b>12,30</b>	<b>9,42</b>	<b>2,09</b>	Zone de cisaillement principale					
Incluant (3)						350,50	353,35	2,85	2,18	4,52							
ML-20-253	520638	5489191	375	315	-50	474,0	341,30	345,10	<b>3,80</b>	<b>2,91</b>	<b>16,89</b>	Annie - Zone de cis. secondaire (02)					
							Incluant (3)					342,40	343,43	1,03	0,79	7,36	
							Incluant (3)					344,30	345,10	0,80	0,61	66,50	
												408,70	411,00	2,30	1,76	1,03	Zone de cisaillement Annie
						425,00	426,00	1,00	0,77	2,49							
ML-20-254	520719	5489428	378	320	-58	402,0	Résultats négligeables										
ML-20-255	520625	5489264	376	320	-58	504,0	301,10	303,40	2,30	1,95	2,36	Annie - Zone de cis. secondaire (02)					
							408,20	412,20	<b>4,00</b>	<b>3,39</b>	<b>1,89</b>	Zone de cisaillement Annie					
ML-20-256	521025	5489790	373	330	-55	474,0	351,00	357,00	6,00	4,60	0,73	Zone de cisaillement Annie					
ML-20-256A	521025	5489790	373	330	-55	90,0	Abandonné dû à une déviation excessive du trou de forage										

Notes :

1. Les intersections de trous de forage sont calculées en utilisant une teneur de coupe de 0,50 g Au/t.
2. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 60 à 84 % de l'intervalle de carotte.
3. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

**CARTE DE SURFACE DES FORAGES – PROJET MONSTER LAKE**



**CORRIDOR STRUCTURAL MONSTER LAKE – section longitudinale**

